



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

FICHE DE POSTE

TECHNICIEN-NE « Gestion des Milieux Aquatiques »

INTITULE DU POSTE

Technicien-ne de rivière : Mi-Temps (17.50/35^{ème})

STRUCTURE D'ACCUEIL

La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande (CCCSN) regroupe **42 communes** et compte un total de **24 771 habitants**. Suite à l'élaboration d'un Contrat de Territoire Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la CCCSN se voit confier de nouveaux projets en faveur de la protection et la préservation des milieux aquatiques. Cet accroissement d'activité conduit aujourd'hui la collectivité à agrandir son service « Environnement, Eau et Gestion des espaces naturels » en embauchant un second Technicien Rivières à mi-temps. Cette embauche est complémentaire à celle prévue par la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon qui lance le recrutement d'un technicien de rivière à mi-temps en même temps. **Les deux offres permettent ainsi de couvrir un poste à temps plein.**

CONTEXTE

Avec une superficie de 388 km², le territoire de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande s'étend en majeure partie sur le grand **bassin versant de l'Orne**.

Doté d'un réseau hydrographique dense, ce sont **plus de 300 km de cours d'eau** qui sillonnent le territoire de la collectivité. Ce linéaire de cours d'eau se répartit sur deux sous bassins-versants, celui du tronçon médian de **l'Orne (MEHR306)**, et celui de **la Laize (MEHR308)**, l'un de ses principaux affluents.

La réalisation d'un premier diagnostic des petits affluents de l'Orne (MEHR306) a permis de mettre en évidence la vulnérabilité des petits cours d'eau face à diverses pressions altérant leur bon équilibre écologique. Afin d'y remédier, la CCCSN a décidé de mettre en œuvre un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (**PPRE**) sur les principaux cours d'eau altérés.

Soucieuse de restaurer et préserver le bon état écologique de l'ensemble de ses cours d'eau, la collectivité souhaiterait engager une démarche identique sur le **bassin versant de la Laize (MEHR308)**. A cette fin, un diagnostic des cours d'eau du bassin versant a pu être initié dans le cadre d'un stage courant 2019. N'ayant pu être achevé, l'embauche du Technicien rivières devra permettre de **finaliser ce diagnostic** et conduire à **l'élaboration et la mise en œuvre d'un PPRE** sur ces cours d'eau.

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, au sein du pôle Aménagement du Territoire, le technicien de rivière assurera les missions principales suivantes :

1. Elaboration et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Laize (ME HR308)

- Diagnostics physiques des cours d'eau et de zones humides ;
- Suivi de la qualité biologique des cours d'eau ;

2. Maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau

- Rédaction des dossiers de consultation des entreprises ;
- Gestion des marchés publics : lancement, coordination et suivi des prestations des maîtres d'œuvre

3. Gestion administrative des dossiers

- Rédaction et suivi des dossiers administratifs, techniques et réglementaires ;
- Réalisation des demandes de subventions et suivi financier des actions

4. Surveillance générale de la Laize et de ses affluents

- Intervention en cas de pollution ;
- Interventions sur les enlèvements d'embâcles ;
- Relevé des manquements à la nomenclature loi sur l'eau

5. Veille à la bonne gestion des passes à poissons validés par l'Agence de l'Eau

- Contrôle régulier du bon fonctionnement des passes à poissons ;
- Information des propriétaires sur la bonne gestion des passes à poissons

6. Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

7. Actions ponctuelles d'éducation à l'environnement et d'informations sur les politiques de l'eau

- Actions de sensibilisation ;
- Production de support de communication (plaquette, lettre d'information, etc.) ;
- Accompagnement des acteurs locaux pour l'émergence de projets de restauration

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

Le métier nécessite une formation de niveau III (BTS, BTSA, DUT) minimum dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, de la protection de l'environnement : par exemple BTSA Gestion et maîtrise de l'eau, BTSA Gestion et protection de la nature.

Disposer si possible d'une expérience sur un poste similaire.

SAVOIR

- Connaissance des écosystèmes aquatiques et de leur fonctionnement
- Connaissances des techniques de restauration, entretien et aménagement de cours d'eau
- Connaissance des outils de suivi des milieux aquatiques
- Connaissance de la législation applicable à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Connaissance des procédures techniques de marchés de travaux
- Connaissance du monde agricole et de la ruralité, des acteurs de l'eau

SAVOIR FAIRE

- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), SIG (QGIS), GPS de terrain
- Capacité d'analyse
- Capacités de synthèse, de présentation écrite et orale à destination de tous types de public (élus, partenaires institutionnels, usagers, opérateurs des chantiers, etc.)
- Capacité de gestion de projet et d'organisation
- Capacité de conduites de réunion
- Gestion et suivis de chantier

SAVOIR ÊTRE

- Autonomie
- Curiosité
- Adaptabilité
- Force de proposition
- Rigueur et méthode
- Aptitude à la prise de contact
- Capacité relationnelle et aptitudes au travail concerté
- Sens des responsabilités
- Sens de la négociation
- Sens du « devoir de réserve » et de la confidentialité

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Poste basé à Thury-Harcourt - Le Hom, siège de la Communautés de communes Cingal – Suisse Normande avec déplacements sur les territoires.
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire de la collectivité et occasionnels sur la Normandie.
- Temps de travail : Mi-temps 17.50/35.00^{ème} répartis du lundi au mercredi
- Recrutement par voie contractuelle, contrat de projet de 3 ans
- Salaire basé sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, catégorie B - grade Technicien ;
- Avantage : CNAS et tickets restaurants.
- Mobilité : Permis B obligatoire, véhicule de service mis à disposition.
- Poste à pourvoir à partir du 1^{er} juin 2022
- Entretien d'embauche prévu dans la vingtaine de mai 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Karl GOEDTGHELUCK - Technicien de rivière
Tel. : 06 45 00 88 48 / 02 31 15 80 20
Mail : k.goedtgheluck@cingal-suisse-normande.fr

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à la fois à l'attention de :

Monsieur le Président
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande
4 rue Docteur Gourdin
14 220 THURY-HARCOURT-LE-HOM
Et
Monsieur le Président
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
2 rue d'Yverdon
14 210 EVRECY

A envoyer de préférence par courriel avant le 14/05/2022 à :

Pour la CDC Cingal-Suisse Normande : l.tillon@cingal-suisse-normande.fr

Pour la CDC Vallée de l'Orne et de l'Odon : candidature@vallees-orne-odon.fr